

Télétravail, une solution pour l'avenir

Respectable Loge, Les Françaises et Neuf Sœurs Réunies, Orient de Bordeaux, Région 16

Mots-clefs : Télétravail, Économie, Entreprise

L'adaptation nécessaire pendant la crise, a préparé l'avenir

L'économie mondiale s'est progressivement noyée, au fur et à mesure de l'avancée de la vague de tsunami venue de Chine, engloutissant les entreprises de chaque pays et faisant chavirer les salariés dans un confinement inexorable. Certains d'entre eux se retrouvant au chômage partiel et d'autres en télétravail. En France, cinquante-cinq jours d'une marche forcée au ralenti de nos entreprises, a grippé les rouages de notre économie. Mais il est enfin venu, le moment de se redresser et de renaître de cette lente agonie afin de relancer la machine économique. Sauf que semble-t-il, rien ne sera plus comme avant ! La nature vient de filer une grande claque dans la gueule du monde ! Un virus, un infiniment petit, a fait ce que nul être humain n'avait pu réussir à faire ! En confinant trois milliards d'humains dans le monde, ce virus a arrêté le temps, pour nous faire réfléchir, pour que nous nous posions et nous nous questionnons sur notre existence, notre fragilité, notre emprise sur la planète, notre façon de produire et de consommer etc... Ce répit, offert à notre hôte, en stoppant les usines, vidant les aéroports et libérant nos rues des véhicules a permis une baisse significative des émissions de CO₂ (représentant par exemple, une année d'émission de carbone de l'Argentine), et par conséquent une nette amélioration de la qualité de l'air, que les animaux ont pu très largement apprécier, investissant des zones qu'ils avaient jusque-là déserté du fait d'une forte présence humaine. Force est de constater que tout comme la nature s'est très vite adaptée à la liberté que notre confinement lui a offerte, il en a été de même pour la plupart d'entre nous, à la fois dans la façon de nous réorganiser au sein de notre cellule familiale mais aussi dans notre travail quotidien. Du jour au lendemain un pourcentage important de la population active est passée au travail à distance, ou encore appelé télétravail ou flex office. Bref, nous nous sommes retrouvés à devoir travailler au milieu du salon, entre les jouets des gosses et les vêtements à repasser, dans la cuisine, entre le bol du petit déjeuner et la vaisselle non faite de la veille et très souvent, pour une grande partie de la population, dans un logement trop petit pour accepter les cris des enfants et les conversations de son conjoint en visioconférence, allongé sur le lit parental, et toujours en pyjama à trois heures de l'après-midi. Mais nous nous sommes adaptés... et au vu des statistiques, très bien adapté... Bon certes, il est toujours plus facile dans ces circonstances de travailler dans le bureau climatisé de sa grande maison du sud de la France ou sur la terrasse ombragée devant sa piscine, à condition bien sûr que le WIFI ne tombe pas en rade et que la bande passante soit suffisamment importante pour absorber toutes ces « datas », que les ados brûlent à vive allure, entre les téléchargements de jeux, les réseaux sociaux et les plateformes de diffusions de séries à gogo. Heureusement qu'en télétravail la sieste ne se voit pas et que l'on peut s'octroyer quelques instants de lecture entre deux « conf call ». Il est tout de même incroyable que dès la fin de ce confinement le premier constructeur automobile français, déclare vouloir faire du télétravail « la règle et non l'exception » C'est d'autant plus remarquable quand on pense que c'est la vente de véhicules qui fait vivre l'entreprise et que la population utilise en grande partie sa voiture pour aller travailler. Et donc, si les 5 millions de personnes qui sont passés au télétravail pendant cette période devaient, par décision de leurs entreprises faire de celui-ci la règle, ce serait du coup une perte importante de chiffre d'affaire pour ce constructeur. Mais très bien dont acte, ce ne serait que mieux pour notre planète. D'autant que d'après une étude Odoxa, les 2/3 des français seraient prêts à s'engager définitivement dans le télétravail. Alors est ce que cette nouvelle façon de vivre son emploi deviendra-t-elle dans les prochaines années la norme ? Après l'intégration de l'open-space, dans les entreprises et les lieux de coworking, devenus des espaces de rapprochement social, cassant l'individualisation du bureau fermé pour l'ouvrir à un seul et même plateau invitant les employés à partager leur espace commun pour une meilleure vie au travail, le confinement a tout fait exploser. Le travail à distance est apparu être la solution, et bien qu'opéré en mode dégradé pour la plupart des entreprises, car mis en place très rapidement, ce test grandeur nature a mis en lumière l'efficacité de cette pratique et dissipé certaines craintes. La productivité s'est avérée être excellente, en effet d'après une étude du groupe de conseil en immobilier d'entreprise « Colliers International » 53% des personnes estiment que leur productivité n'a pas changé et 24% pensent même qu'elle a augmenté. En effet, un salarié qu'on « autorise » à faire du télétravail se sent considéré et en redoublant d'effort afin de montrer que la hiérarchie a raison de lui faire confiance. Le salarié se sent redevable. Et puis, travailler à distance depuis chez soi, permet de gagner du temps en termes de trajet. Plus besoin de stresser dans les embouteillages ou de prendre

les transports en commun aux heures de pointe. Le salarié peut donc se lever plus tard il gagne en temps de sommeil, il est plus disponible pour sa famille et donc plus heureux. Il prend donc plus de plaisir dans son travail, ce qui se traduit par de précieuses hausses de performance. D'après une étude sur le travail flexible réalisée avant le confinement, 86% des télétravailleurs considèrent jouir d'un meilleur équilibre vie privée – vie professionnelle et ils sont également 86% à ressentir une diminution de la fatigue et 81% à se considérer en meilleure santé.

Si le salarié se sent mieux, l'entreprise aussi.

En effet, lorsque des salariés sont en télétravail, ce sont autant de charges en moins liées au fonctionnement du bureau pour l'entreprise. Ainsi, si on a cinq salariés qui sont chacun un jour par semaine en télétravail, on peut avoir un bureau dimensionné pour 4 personnes. Et comme aujourd'hui les coûts des loyers et notamment sur Paris ou dans les grandes métropoles sont exorbitant. Alors pourquoi ne pas utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour palier à ce problème ? Bien évidemment, moins de déplacements des salariés pour aller travailler c'est aussi une réduction importante des émissions de CO2 et un bénéfice incontestable pour la qualité de l'air, entraînant une diminution de toutes les maladies dues à la pollution atmosphérique. Et puis c'est aussi moins de trajets en avion pour une réunion à l'autre bout de la France voir du monde, alors qu'il devient si simple aujourd'hui de les réaliser en visioconférence depuis chez soi. Alors, si le flex office permet aux salariés de rester chez eux, ou de se rendre dans son entreprise qu'une fois par semaine en présentiel, il ne devient plus nécessaire aux familles de s'agglutiner dans les banlieues des grandes métropoles et de payer des loyers trop élevés pour vivre au plus près de son lieu de travail. Nous avons vu pendant le confinement bon nombre de parisiens (vraisemblablement les plus aisés) s'expatrier vers leurs maisons secondaires normandes, bretonnes, arcachonnaise ou autre. Mais alors pourquoi ne pas voir les salariés reprendre possession de nos campagnes ! Quitter nos villes polluées et trop densifiées, afin d'aller chercher un confort et une qualité de vie incomparables. Refaire vivre nos villages abandonnés, recréer un lien social de voisinage, abandonner les grandes surfaces pour redécouvrir, les petits commerces de village et prendre enfin son temps. Tout le monde aura à y gagner. Les enfants s'ouvrant à la nature et abandonnant les écrans, et les parents découvrant par exemple des produits de terroir pour une cuisine plus gouteuse et plus saine.

Au final, le télétravail présente de nombreux avantages à la fois pour le salarié, mais aussi pour l'entreprise. La mise en place progressive de cette solution de travail par les entreprises, poussée par l'apparition et la prolifération de nouveaux modes de communication et de plateformes permettant la gestion des tâches ainsi que la planification, démontre un intérêt croissant dans ce nouveau mode de travail. Peut-être est-ce cela vivre avec son temps...

Malheureusement il n'y a pas que des avantages au télétravail. Nous constatons régulièrement que notre société devient de plus en plus individualiste et cette nouvelle organisation ne ferait que le conforter, notamment pour ceux qui le pratiqueraient 100% de leur temps. L'isolement en est un des principaux inconvénients. Cet isolement peut être difficile à gérer pour des personnes qui se retrouveraient alors désocialisées. Le fait de ne pas voir physiquement ses collègues amène progressivement le salarié de se déconnecter de son entreprise ne favorisant plus la cohésion d'équipe. Pour éviter ce piège il faut que le management soit adapté en prévoyant des points réguliers avec le salarié et en mettant en place des réunions de partage et d'échange avec l'ensemble de l'équipe. Le salarié devra pouvoir être autonome dans son travail, savoir respecter ses horaires tout en sachant dissocier vie privée et vie professionnelle et de ne pas laisser s'introduire le télétravail dans la sphère privée. Et puis tout le monde ne peut pas en bénéficier d'une part car son travail ne le permet tout simplement pas et d'autre part parce que sa situation familiale ne permet pas de trouver un espace chez soi suffisamment calme pour se concentrer sur son activité professionnelle. Cette situation peut entraîner une discrimination entre les salariés d'une même équipe entre ceux bénéficiant du télétravail et ceux qui ne pourraient pas s'y adapter. Vient s'ajouter à cela, la sécurité des informations pour lesquelles l'entreprise doit bien s'assurer que toutes les données que le salarié utilise soient protégées et que l'accès internet soit suffisamment efficace afin d'éviter toute lenteur. Au final, le télétravail présente de nombreux avantages à la fois pour le salarié, mais aussi pour l'entreprise.